

# In Extenso

## **APAJH 37**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

16 rue de la Pierre  
37100 TOURS

---

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

# In Extenso

In Extenso Audit  
25 rue de la Milletière  
BP 87457  
37074 Tours Cedex 2

Tel : 02 47 87 48 00  
toursnord@inextenso.fr  
www.inextenso.fr

## **APAJH 37**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

16 rue de la Pierre  
37100 TOURS

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association APAJH 37, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 20 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

##### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposés dans la note de l'annexe « Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice » concernant la crise sanitaire liée au Covid-19 et ses impacts sur l'association.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre mission, nous avons obtenu les documents externes et internes permettant de nous assurer de la correcte application du principe de séparation des exercices, notamment au niveau des produits d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 14 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes  
In Extenso Audit



Représenté par Valérie ROCHARD

**COMPTES ANNUELS**

Bilan  
Compte de résultat  
Annexe

# BILAN

# Association APAJH d'Indre et Loire

# ACTIF

	2019			2018
	Brut	Amortissement	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>	248 919,41	216 216,13	<b>32 703,28</b>	<b>45 114,56</b>
Logiciels	248 919,41	216 216,13	32 703,28	45 114,56
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>	9 814 348,66	2 903 566,13	<b>6 910 782,53</b>	<b>6 728 838,92</b>
Terrains	29 750,39		29 750,39	29 750,39
Agencements terrains	259 009,75	83 776,57	175 233,18	86 534,23
Constructions	8 278 818,03	1 813 409,03	6 465 409,00	4 825 023,43
Matériel et outillage	401 379,07	322 235,12	79 143,95	87 459,23
Autres immobilisations corporelles	840 191,22	684 145,41	156 045,81	144 128,94
Immobilisations en cours	••••••••	••••••••	••••••••	1 529 267,18
Avances, acomptes sur immobilisations	5 200,20	••••••••	5 200,20	26 675,52
<b><u>Immobilisations financières</u></b>	31 232,56	••••••••	<b>31 232,56</b>	<b>11 628,56</b>
Parts sociales	11 132,55	••••••••	11 132,55	1 128,55
Dépôts de garantie versés	20 100,01	••••••••	20 100,01	10 500,01
<b>TOTAL I</b>	<b>10 094 500,63</b>	<b>3 119 782,26</b>	<b>6 974 718,37</b>	<b>6 785 582,04</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Fournisseurs / avances, avoirs	10 755,00		10 755,00	6 956,00
<b><u>Créances</u></b>	698 397,22		<b>698 397,22</b>	<b>419 753,07</b>
Créances sociales et fiscales	12 713,42		12 713,42	75 926,47
Autres créances	24 840,38		24 840,38	52 146,77
Valeurs mobilières de placement	7 899,50		7 899,50	7 899,50
Disponibilités	629 950,51		629 950,51	274 709,21
Charges constatées d'avance	22 993,41		22 993,41	9 071,12
<b>TOTAL III</b>	<b>709 152,22</b>		<b>709 152,22</b>	<b>426 709,07</b>
Charges à répartir IV	••••••••		••••••••	••••••••
Prime remboursement obligations V	••••••••		••••••••	••••••••
Ecart de conversion (actif) VI	••••••••		••••••••	••••••••
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV + V + VI )</b>			<b>7 683 870,59</b>	<b>7 212 291,11</b>

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b><u>FONDS PROPRES</u></b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	386 437,56	386 437,56
Subvent° d'invest. affectées à des biens renouvelables	105 373,09	105 373,09
<b><u>Réserves</u></b>		
Excédents affectés à l'investissement	21,86	21,86
Réserves de compensation	1 343 870,64	1 266 059,05
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	322 976,91	322 976,91
Autres réserves	1 936 532,89	2 062 278,16
<b><u>Report à nouveau</u></b>		
Report à nouveau	-828 173,01	-534 088,11
Résultat de l'exercice	179 185,95	-396 313,32
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	93 313,77	148 192,45
Subventions d'investissement renouvelables	1 549 300,65	1 601 388,25
<b><u>Provisions réglementées</u></b>		
Amortissements dérogatoires & provisions pour renouvellement immobilisations	494 208,37	514 883,53
<b>TOTAL I</b>	<b>5 583 048,68</b>	<b>5 477 209,43</b>
Compte de liaison	*****	*****
<b>TOTAL II</b>		
Provision pour risques	*****	*****
Provision pour charges	*****	7 680,35
Fonds dédiés	338 207,41	382 058,10
<b>TOTAL III</b>	<b>338 207,41</b>	<b>389 738,45</b>
<b><u>DETTES</u></b>		
Emprunts et dettes financières divers	942 030,47	*****
Avances et acomptes reçus	9 427,05	9 427,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 824,25	134 862,32
Dettes sociales et fiscales sur salaires	577 594,93	703 591,15
Dettes sur immobilisations	77 052,96	489 441,24
Autres dettes	13 847,84	7 721,47
Produits constatés d'avance	1 837,00	300,00
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 762 614,50</b>	<b>1 345 343,23</b>
Ecart de conversion (passif)	*****	*****
<b>TOTAL V</b>		
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV + V )</b>	<b>7 683 870,59</b>	<b>7 212 291,11</b>

<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>	<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>
Legs nets à réaliser :	
- acceptés par les organes statutairement compétents	
- autorisés par l'organisme de Tutelle	
Dons en nature restant à vendre	

# COMPTE DE RESULTAT

# CHARGES

Association APAJH d'Indre et Loire	2019	2018
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>		
Autres achats et charges externes	722 353,43	756 790,29
Impôts, taxes et versements assimilés	512 753,78	439 323,90
Salaires et traitements	3 091 565,39	3 239 747,64
Charges sociales	1 255 154,93	1 476 236,94
Autres charges de personnel	9 415,84	20 135,85
Dotations aux amortissements	366 993,54	343 443,59
Dotations aux provisions	.....	.....
Autres charges ( dont cotisations )	461 509,71	445 623,53
<b>Total I</b>	<b>6 419 746,62</b>	<b>6 721 301,74</b>
<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	.....	.....
Intérêts et charges assimilées	22 149,56	.....
Charges nettes s/cessions valeurs mobilières de placement	.....	.....
<b>Total II</b>	<b>22 149,56</b>	<b>0,00</b>
<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>		
Sur opérations de gestion	7 680,35	.....
Sur opérations en capital	3 116,46	.....
Dotations aux amortissements et aux provisions	41 138,45	22 932,94
<b>Total III</b>	<b>51 935,26</b>	<b>22 932,94</b>
Engagements à réaliser/ressources affectées	.....	9 600,00
<b>Total IV</b>	<b>.....</b>	<b>9 600,00</b>
<b>Total des charges ( I + II + III + IV )</b>	<b>6 493 831,44</b>	<b>6 753 834,68</b>
<b>Solde créditeur = <u>excédent</u></b>	<b>179 185,95</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>6 673 017,39</b>	<b>6 753 834,68</b>

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2019	2018
Secours en nature	.....	.....
Mise à disposition gratuite de biens et services	.....	.....
Personnel bénévole	48 500,00	26 250,00
<b>Total</b>	<b>48 500,00</b>	<b>26 250,00</b>

# COMPTE DE RESULTAT

# PRODUITS

<b>Association APAJH d'Indre et Loire</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>		
Ventes de marchandises	.....	.....
Production vendue	5 958 262,97	5 621 000,85
Prestations de service	.....	.....
<b>Sous-total A</b>	<b>5 958 262,97</b>	<b>5 621 000,85</b>
Subventions de fonctionnement	57 993,93	94 092,73
Reprises sur provisions et transferts de charges	34 927,53	28 037,52
Autres produits	457 531,72	445 819,53
<b>Sous-total B</b>	<b>550 453,18</b>	<b>567 949,78</b>
<b>Total I</b>	<b>6 508 716,15</b>	<b>6 188 950,63</b>
<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>		
De créances de l'actif immobilisé	.....	.....
Autres intérêts et produits assimilés	266,29	2 340,01
Reprises sur provisions et transferts de charges	.....	.....
Produits nets s/cessions valeurs mobilières de placement	.....	.....
<b>Total II</b>	<b>266,29</b>	<b>2 340,01</b>
<b><u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u></b>		
Sur opérations de gestion	.....	2 193,24
Sur opérations en capital	58 370,65	52 234,30
Reprises sur provisions et transferts de charges	61 813,61	60 972,92
<b>Total III</b>	<b>120 184,26</b>	<b>115 400,46</b>
Ressources non utilisées exercices antérieurs	<b>Total IV</b>	
	<b>43 850,69</b>	<b>41 230,26</b>
<b>Total des produits ( I + II + III + IV )</b>	<b>6 673 017,39</b>	<b>6 347 921,36</b>
<b>Solde débiteur = <u>déficit</u></b>		<b>405 913,32</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 673 017,39</b>	<b>6 753 834,68</b>

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Bénévolat	48 500,00	26 250,00
Prestations en nature	.....	.....
Dons en nature	.....	.....
<b>Total</b>	<b>48 500,00</b>	<b>26 250,00</b>



# Association APAJH d'Indre et Loire

## TABLEAU DES RESULTATS

Exercice clos le 31/12/2019

	Résultat comptable	Provision Congés payés	Traitement extra-comptables	Reprise résultat N-2	Résultat à affecter	Résultat administratif
<b>CMPP</b>	29 625,65	-22 233,00	84 326,89	29 917,13	121 636,67	121 636,67
<b>BAPU</b>	-15 232,37	-53,00	3 905,58	5 922,02	-5 457,77	-5 457,77
<b>ARPEGE</b>	98 184,19	-8 436,00	2 603,72	555,96	92 907,87	92 907,87
<b>CAMSPS</b>	84 801,18	-14 547,00	1 906,40	8 988,49	81 149,07	81 149,07
<b>CRAPI</b>	44 782,26	-3 680,00	1 822,60	509,63	43 434,49	43 434,49
<b>SIEGE</b>	780,00	-780,00			0,00	0,00
<b>Résultat sous contrôle de tiers</b>	242 940,91	-49 729,00	94 565,19	45 893,23	333 670,33	333 670,33
<b>SASF</b>	-15 121,99				-15 121,99	
<b>Gestion Associative</b>	-48 632,97	49 729,00	-94 565,19		-93 469,16	
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>179 185,95</u></b>	<b><u>0,00</u></b>	<b><u>0,00</u></b>	<b><u>45 893,23</u></b>	<b><u>225 079,18</u></b>	<b><u>333 670,33</u></b>

## FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

### 1 - Evénements principaux de l'exercice

L'année 2019 pour l'Association APAJH d'Indre et Loire aura été marquée par la fin des travaux liés aux bâtiments de Ligueil et des 2 Lions, suivi par l'installation des services SIEGE et ADO-BAPU.

Ces travaux ont générés des immobilisations d'un montant de 2 006€. En parallèle des travaux des 2 Lions, l'association a souscrit un emprunt d' 1 million d'euros, sur une durée de 12 ans.

Lors de la notification des comptes administratifs 2017 des établissements, l'A.R.S. a rejeté certaines dépenses au titre qu'elles ne peuvent être financées par l'Assurance Maladie. Ces dépenses, qui s'élèvent à un montant de 46k€, ont été classées en « Report à nouveau ». De plus, elle a décidé de l'affectation du résultat en :

- « Réserves de compensation », dans le cadre du financement de séances d'orthophonie en libéral pour un montant de 20€.
- Pour la partie liée au CITS 2017 pour le financement de mesures bénéficiant à l'ensemble des salariés soit de la formation pour un montant de 59k€.
- Pour le financement des travaux des 2 Lions pour un montant de 68,6k€.
- Résultats à reprendre au budget 2019 pour un montant de 45,9k€.

#### Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice :

A la date de la clôture des comptes 2019, l'Association se trouve dans une situation inédite suite aux décisions gouvernementales dans le cadre de la crise sanitaire liées au covid-19, ayant occasionnées l'arrêt de l'activité dans sa forme habituelle et la mise en place du télétravail. Face à cette situation, l'autorité de contrôle, l'A.R.S., a fait part de son soutien avec le maintien du versement des dotations globales.

### 2 - Principes et méthodes comptables

#### Conventions comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- **continuité** de l'exploitation,
- **permanence** des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- **indépendance** des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- de l'adoption du CNC du 17 décembre 1998 portant sur le nouveau plan comptable des associations et fondations, entériné par le CRC le 16 février 1999.
- de l'arrêté du 14 novembre 2003 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

## **B / INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

### **1 - Bilan - actif**

#### **Tableau des immobilisations et amortissements** ( pages 11 et 12 )

Au cours de l'exercice, il a été acquis pour **2 092k€** d'immobilisations nouvelles. Il a été constaté dans un premier temps des « constructions en cours » pour un montant de 414k€ correspondant à la fin des travaux de Ligueil et des 2 Lions. A l'achèvement des travaux, il a été constaté les montants définitifs :

- extension de Ligueil pour un montant de 317k€ : ces immobilisations se répartissent pour 25k€ en aménagement du terrain et pour 292 k€ en constructions.
- aménagements-agencements et extension 2 Lions pour un montant de 1 689€ : ces immobilisations se répartissent pour 70k€ en aménagement du terrain et 1 619k€ en constructions.

Les autres investissements de l'année ont été :

- 37k€ en matériel informatique,
- 23k€ en matériel et outillage,
- 26k€ en mobilier.

Les modes et durées d'amortissements pratiqués sont les suivants :

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	5 ans
Terrains	Pas d'amortissement	
Aménagements terrain	Linéaire	10, 20 ou 40 ans
Constructions :		
- Structure/Ouvrage	Linéaire	40 ou 60 ans
- Toiture / Etanchéité	Linéaire	25 ans
- Ravalement/façades	Linéaire	25 ans
- Menuiseries extérieurs	Linéaire	25 ans
- Chauffage/Climatisation	Linéaire	20 ans
- Autres installations techniques	Linéaire	15 ans
- Agencements/aménagements	Linéaire	5 ou 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ou 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ou 5 ans

## Tableau des créances ( page 15 )

Les créances qui s'élèvent à **82k€**, proviennent principalement, du montant des produits à recevoir par l'Association bénéficiaire pour une somme de 37 k€ (reversement salaires et charges de l'hôpital de Chinon et reversement indemnisation assurance), et des charges constatées d'avance pour 23k€.

## 2 - Bilan - passif

### Tableau des résultats ( page 5 )

Le **résultat comptable 2019** est un excédent de 179 185.95 €.

### Etat des reports à nouveau

Le report à nouveau est constitué des éléments suivants :

- les charges ou les produits comptabilisés mais non présentés au compte administratif. ( provision pour congés payés, gestion associative )
- les charges ou les produits dont l'Autorité de Contrôle refuse la prise en compte.

Le résultat N-1 en instance d'affectation se trouve dans le compte 115000 « Résultat sous contrôle de tiers financeurs ».

### Subventions d'investissement ( page 19 )

Le montant net des subventions d'investissement, après déduction des quotes-parts annuelles virées au résultat est arrêté à un total de **1 549 k€**.

### Provisions pour risque et charges ( page 14 )

La provision constituée en 2017 d'un montant de 7 680€ dans le cadre d'un contrôle administratif de la CPAM a été reprise au cours de l'exercice, suite au paiement de la condamnation par le tribunal.

### Tableau des emprunts ( page 16 )

L'Association a souscrit courant 2019, en parallèle des travaux d'aménagements et d'extension du bâtiment des 2 Lions, un emprunt **d'un million d'euros** sur une durée de 12 ans, auprès du Crédit Coopératif. Au cours de l'exercice 2019, il a été remboursé en capital la somme de 58 k€. Le montant du capital restant dû au 31/12/2019 s'élève à **942k€**.

### Tableau des dettes ( pages 17 et 18 )

Les dettes contractées au 31/12/19, hors emprunt, ( **820 k€** ) sont en diminution par rapport à la situation au 31/12/18 ( 1 345 k€), du fait des dettes fournisseurs d'immobilisations qui étaient importantes compte tenu des travaux en cours, et du fait des dettes fiscales et sociales (-128 k€) en baisse grâce à la diminution des cotisations patronales.

**Indemnité de départ en retraite**

Le montant de l'engagement que constitue l'indemnité probable de départ à la retraite de l'effectif présent au 31/12/19 s'élève à plus de **439 k€**.

**Nantissement comptes titres**

Dans le cadre de la souscription de l'emprunt auprès du Crédit Coopératif, des parts du capital ont été acquises pour un montant de **10k€**. Elles sont au titre de garantie nanties.

**C / INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

**1 - Compte de résultat - produits**

**Produits exceptionnels**

- Quotes-parts subventions pour un montant de 52k€
- Reprise sur une provision pour charge constitué en 2017 pour le financement d'un litige avec la CPAM, d'un montant de 7,7k€
- Reprises sur les provisions réglementées pour un montant de 62k€

**Ressources non utilisées sur subventions**

Il s'agit de la reprise sur fonds dédiés :

- d'un crédit accordé par l'Autorité de contrôle pour le financement de dépenses liées aux locaux pour un montant de 33k€
- d'un crédit accordé par l'Autorité de contrôle pour le financement de dépenses liées au plan autisme pour un montant de 10,5k€

**2 - Compte de résultat - charges**

**Comptes de personnel - Quelques données chiffrées**

La masse salariale brute s'élève en 2019 à **3 092k€**.

Les charges sociales et fiscales sur salaires, s'élèvent à **1 696k€**.

**Rémunération des Dirigeants :**

En application de l'art. 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, la fourniture de cette information revenant à donner les rémunérations d'une seule personne, l'association ne communique pas la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants.

## Comptes de personnel - Tableau des effectifs au 31/12

Catégorie Professionnelle	Nombre d'agents	Temps pleins	Temps partiels	Nombre E.T.P.
Directeur Général	1	1	0	1
Directeur – Pôle Ambulatoire	1	1	0	1
Directeur – Pôle Handicap	1	1	0	1
Directeur adjoint – Pôle Ambulatoire	2	1	1	1.7
Directrice des Ressources Humaines	1	0	1	0.8
Responsable Technique	1	1	0	1
Qualificatrice	1	0	1	0.8
Comptable	2	2	0	2
Secrétaire	12	9	3	11.1
Agent de service	2	0	2	1.2
Instituteur spécialisé	1	1	0	1
Assistante sociale	8	1	7	5.79
Educateur spécialisé	9	6	3	7.6
Animateur LSF- Interface com.	2	0	2	1.1
Codeuse LPC	2	2	0	2
Psychiatre - Pédiatre - O.R.L.	9	1	8	5.15
Psychologue	24	6	18	18.26
Psychomotricien	15	3	12	10.70
Orthophoniste	12	5	7	10.15
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>41</b>	<b>65</b>	<b>83</b>

N.B. : les personnes travaillant à plein temps dans l'Association et relevant de l'Education Nationale ont été valorisées sur la base d'un Equivalent Temps Plein (ETP)

### Charges financières

Il s'agit d'une part des intérêts payés à l'occasion du remboursement de l'emprunt souscrit en 2019, pour un montant de 9,8k€. D'autre part, il s'agit du versement d'une caution bancaire d'un montant de 11,7 k€ en lien avec cet emprunt.

### Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles correspondent :

- au montant de l'indu remboursé à la CPAM suite à la condamnation par le tribunal pour une somme de 7,7 k€.
- à la valeur comptable d'immobilisations volées lors de cambriolages dans le bâtiment des 2 Lions pour un montant de 3k€.
- à la constitution de provisions réglementées grâce à des crédits non reconductibles, afin de financer les travaux liés à l'extension du bâtiment de Ligueil pour un montant de 33k€ et l'acquisition de matériel dans le cadre du plan autisme pour un montant de 7,8k€.

# Association APAJH d'Indre et Loire

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2019

Nature des immobilisations		Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	<b>TOTAL I</b>					
	Autres immobilisations	248 919,41				248 919,41
	<b>TOTAL II</b>	<b>248 919,41</b>				<b>248 919,41</b>
CORPORELLES	Terrains	29 750,39				29 750,39
	Agencements des terrains	163 938,17	95 071,58			259 009,75
	Constructions	6 367 575,27	1 911 242,76			8 278 818,03
	Matériel et outillage	386 804,83	22 914,91	8 340,67		401 379,07
	Matériel de transport	162 152,13				162 152,13
	Matériel de bureau	51 199,69				51 199,69
	Matériel informatique	251 628,28	37 032,45	1 269,09		287 391,64
	Mobilier	313 323,09	26 124,67			339 447,76
	Immobilisations en cours	1 529 267,18	413 925,87	1 943 193,05		0,00
Avances-acomptes s/immob.	26 675,52		21 475,32		5 200,20	
<b>TOTAL III</b>	<b>9 282 314,55</b>	<b>2 506 312,24</b>	<b>1 974 278,13</b>		<b>9 814 348,66</b>	
FINANCIERES	Participations et créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	1 128,55	10 004,00			11 132,55
	Prêts et autres immobilisations financières	10 500,01	10 000,00	400,00		20 100,01
	<b>TOTAL IV</b>	<b>11 628,56</b>	<b>10 000,00</b>	<b>400,00</b>		<b>31 232,56</b>
<b>TOTAL ( I + II + III + IV )</b>		<b>9 542 862,52</b>	<b>2 516 312,24</b>	<b>1 974 678,13</b>		<b>10 094 500,63</b>

# Association APAJH d'Indre et Loire

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2019

Nature des immobilisations		Amort. cumulés début d'exercice	Augmentations ( et virements )	Diminutions ( et virements )	Valeur brute fin d'exercice
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement				
	<b>TOTAL I</b>				
	Autres immobilisations	203 804,85	12 411,28		216 216,13
	<b>TOTAL II</b>	<b>203 804,85</b>	<b>12 411,28</b>	<b>0,00</b>	<b>216 216,13</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Agencements des terrains	77 403,94	6 372,63		83 776,57
	Constructions	1 542 551,84	270 857,19		1 813 409,03
	Matériel et outillage	299 345,60	26 541,76	3 652,24	322 235,12
	Matériel de transport	128 223,59	16 100,21		144 323,80
	Matériel de bureau	43 991,05	2 824,32		46 815,37
	Matériel informatique	218 914,17	14 667,00	1 130,55	232 450,62
	Mobilier	243 045,44	17 510,18		260 555,62
	Immobilisations en cours				
	<b>TOTAL III</b>	<b>2 553 475,63</b>	<b>354 873,29</b>	<b>4 782,79</b>	<b>2 903 566,13</b>
<b>TOTAL ( I + II + III )</b>	<b>2 757 280,48</b>	<b>367 284,57</b>	<b>4 782,79</b>	<b>3 119 782,26</b>	

# Association APAJH d'Indre et Loire

## MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS

Exercice clos le 31/12/2019

Nature des fonds	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
<b><u>Sans droit de reprise</u></b>				
Patrimoine intégré	386 437,56			386 437,56
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association	105 373,09			105 373,09
<b>TOTAL</b>	<b>491 810,65</b>			<b>491 810,65</b>
<b><u>Avec droit de reprise</u></b>				
Apport avec droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'association assorties d'une obligation ou d'une condition				
<b>TOTAL</b>				

## TABLEAU DES PROVISIONS ET DES RESERVES

Exercice clos le 31/12/2019

Nature des provisions et réserves	Montant début d'exercice	Augmentation ( dotations )	Diminution ( reprises )	Montant fin d'exercice
<b>Réserves</b>				
Réserves indisponibles	1 649 714,05		125 745,27	1 523 968,78
Réserves indisponibles DASS	21,86			21,86
Réserves pour projets associatifs	403 045,55			403 045,55
Réserves statutaires et contractuelles				
Réserves réglementées de trésorerie	322 976,91			322 976,91
Réserves de compensation	394 553,83	20 000,00	9 231,04	405 322,79
Réserves de compensation - locaux	818 738,70	68 611,47		887 350,17
Réserves de compensation pour charges amortissements	52 766,52		1 568,84	51 197,68
Autres réserves	9 518,56			9 518,56
<b>TOTAL RESERVES</b>	<b>3 651 335,98</b>	<b>88 611,47</b>	<b>136 545,15</b>	<b>3 603 402,30</b>
<b>Provisions réglementées</b>				
Prov. réglementées relatives aux immobilisations	503 499,51	41 138,45	61 813,61	482 824,35
Prov. réglementées relatives aux stocks				
Différence sur réalisation des éléments d'actif	11 384,02			11 384,02
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL I</b>	<b>514 883,53</b>	<b>41 138,45</b>	<b>61 813,61</b>	<b>494 208,37</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour risque reversement				
Provisions pour risques d'emploi				
Autres provisions pour risques et charges	7 680,35		7 680,35	0,00
Provisions pour impôts				
<b>TOTAL II</b>	<b>7 680,35</b>	<b>0,00</b>	<b>7 680,35</b>	<b>0,00</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur comptes clients, adhérents, usagers				
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL III</b>				
<b>Provisions pour dépréciations des comptes financiers</b>				
<b>TOTAL IV</b>				
<b>TOTAL ( I + II + III + IV )</b>	<b>4 173 899,86</b>	<b>129 749,92</b>	<b>206 039,11</b>	<b>4 097 610,67</b>

# Association APAJH d'Indre et Loire

## ETAT DES CREANCES

Exercice clos le 31/12/2019

Nature des créances		Montant Brut	Degré de liquidité " Actif "	
			à 1 an au plus	à plus d'1 an
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	11 132,55		11 132,55
	Redevables et comptes rattachés			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Fournisseurs - avances s/commandes, avoirs	10 755,00	1 755,00	
	Usagers et comptes rattachés			
	Créances douteuses			
	Autres créances	37 553,80	37 553,80	
	Charges constatées d'avance	22 993,41	22 993,41	
	<b>TOTAL</b>	<b>82 434,76</b>	<b>62 302,21</b>	<b>11 132,55</b>

# Association APAJH d'Indre et Loire

## TABLEAU DES EMPRUNTS

Exercice clos le 31/12/2019

Nature des emprunts	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et - de 5 ans	A + de 5 ans	Remboursements effectués en 2019
* Crédit coopératif : Travaux 2 Lions	1 000 000,00	78 190,37	406 806,07	457 034,03	57 969,53
<b>TOTAL</b>					

# Association APAJH d'Indre et Loire

## ETAT DES DETTES

Exercice clos le 31/12/2019

Nature des dettes	Montant Brut	Degré d' Exigibilité		
		1 an au plus	1 an à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	942 030,47	78 190,37	406 806,07	457 034,03
Emprunts et dettes financières divers				
Usagers : avances et acomptes reçus	9 427,05	9 427,05		
Fournisseurs et comptes rattachés	140 824,25	140 824,25		
Dettes fiscales et sociales	577 594,93	577 594,93		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77 052,96	77 052,96		
Autres dettes	13 847,84	13 847,84		
Produits constatés d'avance	1 837,00	1 837,00		
<b>TOTAL</b>	<b>1 762 614,50</b>	<b>898 774,40</b>	<b>406 806,07</b>	<b>457 034,03</b>

# Association APAJH d'Indre et Loire

## DETTES ET CREANCES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Exercice clos le 31/12/2019

Dettes et Créances	Montant
<b><u>Dettes</u></b>	
Emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Usagers : avances et acomptes reçus	
Fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes provisionnées pour congés à payer	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
<b>TOTAL I</b>	
<b><u>Créances</u></b>	
A détailler	
<b>TOTAL II</b>	
<b>TOTAL ( I + II )</b>	

# Association APAJH d'Indre et Loire

## TABLEAU DE MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT OU CLASSEES EN FONDS ASSOCIATIFS

Exercice clos le 31/12/2019

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Bâtiment 2 Lions - FDIS 37		1 332 781,51	34 750,00	1 298 031,51
Construction Langeais - Conseil Régional		124 822,64	9 335,71	115 486,93
Construction Ligueil - FEDER		62 033,19	3 216,81	58 816,38
Construction Ligueil - Réserve Parlementaire		43 902,85	2 276,64	41 626,21
Construction Ligueil - Conseil Régional		35 998,01	1 866,72	34 131,29
Ordinateurs SASF - C.A.F.		1 850,05	641,72	1 208,33
<b>TOTAL</b>		<b>1 601 388,25</b>	<b>52 087,60</b>	<b>1 549 300,65</b>
<b>TOTAL</b>				

# Association APAJH d'Indre et Loire

## FONDS DEDIES

Exercice clos le 31/12/2019

Fonds dédiés	Valeur brute début d'exercice	Engagements réalisés	Report des ressources	Valeur fin d'exercice	Fonds dédiés sans mouvements depuis 2 ans
<b><u>Fonds dédiés sur subventions</u></b>					
<b><u>de fonctionnement</u></b>					
- Indemnités départ en retraite	143 955,93			143 955,93	143 955,93
- Fonctionnement Ligueil	4 020,08			4 020,08	4 020,08
- Evaluation interne et externe	1 320,35			1 320,35	
- Livrets d'accueil	509,46			509,46	509,46
- Analyse des pratiques en ITEP	3 118,53			3 118,53	3 118,53
- Gratifications des stagiaires	12 030,31			12 030,31	12 030,31
- Diagnostic bâtiments	3,70			3,70	3,70
- Formation des professionnels	18 189,50			18 189,50	18 189,50
- Audit expert-comptable bilan Association	3 120,08			3 120,08	3 120,08
- Credits ARS locaux	33 321,02	33 321,02		0,00	
- Système d'information	130 891,61			130 891,61	
- Diagnostic 2 et formations	10 244,97	1 127,00		9 117,97	
- Evaluations standardisées ADI-R0	15 348,78	5 785,89		9 562,89	
- Master psychologie ARPEGE	2 367,00			2 367,00	2 367,00
- Formation autisme psychomotriciens	3 616,78	3 616,78		0,00	
<b>TOTAL I</b>	<b>382 058,10</b>	<b>43 850,69</b>		<b>338 207,41</b>	<b>187 314,59</b>
<b><u>Fonds dédiés sur dons</u></b>					
<b><u>manuels affectés</u></b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b><u>Fonds dédiés sur legs et</u></b>					
<b><u>donations affectés</u></b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL ( I + II + III )</b>	<b>382 058,10</b>	<b>43 850,69</b>		<b>338 207,41</b>	<b>187 314,59</b>

# Association APAJH d'Indre et Loire

## CREDIT-BAIL

Exercice clos le 31/12/2019

	Terrains	Constructions	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
<b><u>Valeur d' origine des amortissements</u></b>					
- Cumul exercices antérieurs					
- Dotation de l' exercice					
<b>Total</b>					
<b><u>Redevances payées</u></b>					
- Cumul exercices antérieurs					
- Exercice					
<b>Total</b>					
<b><u>Redevances restant à payer</u></b>					
- A un an au plus					
- A plus d' un an et cinq ans au plus					
- A plus de cinq ans					
<b>Total</b>					
<b><u>Valeur Résiduelle</u></b>					
- A un an au plus					
- A plus d'un an et cinq ans au plus					
- A plus de cinq ans					
<b>Total</b>					
<b>TOTAL</b>					

# Association APAJH d'Indre et Loire

## VENTILATION DES RESSOURCES D'EXPLOITATION

Exercice clos le 31/12/2019

Nature	Montant
<u>A ventiler suivant les différents secteurs d'activité</u>	
- Dotations globales - A.R.S.	5 646 248,73
- Dotation globale - Conseil Départemental	312 014,24
- Subvention de fonctionnement - C.A.F.	57 993,93
<b>TOTAL</b>	<b>6 016 256,90</b>



# Association APAJH d'Indre et Loire

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

Exercice clos le 31/12/2019

Engagements	Montant
<b><u>Engagements donnés</u></b>	
Avals et cautions : 656 parts Crédit coopératif	10 004
Engagements en matière de pensions et retraites	439 500
<b>TOTAL I</b>	<b>439 500</b>
<b><u>Engagements reçus</u></b>	
Avals et cautions	
Legs nets à réaliser	
Dons en nature restant à vendre	
<b>TOTAL II</b>	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Des précisions seront apportées, à chaque fois que cela sera nécessaire, sur les méthodes de valorisation

